

Monsieur Alexander De Croo, Premier Ministre,
Madame Karine Lalieux, Ministre de l'Intégration sociale, chargée de la Lutte contre la pauvreté,

Bruxelles, le 6 août 2021

Objet : Inondations – résilience de la population belge en situation initiale de vulnérabilité

Monsieur Alexander De Croo, Premier Ministre,
Madame Karine Lalieux, Ministre de l'Intégration sociale en charge de la Lutte contre la pauvreté,

Depuis la mi-juillet, alors que notre pays commence seulement à voir le bout du tunnel d'une pandémie mondiale qui aura bousculé nos habitudes, fragilisé notre tissu socio-économique et fait basculer ou enfoncé des dizaines de milliers de personnes dans la précarité, **la Belgique est à nouveau frappée par une crise majeure, dont les conséquences seront à n'en point douter de long terme**. Les inondations ont retiré la vie à 41 personnes, et on compterait plus de 30 000 personnes sinistrées, dont plus de 10 000 personnes sans logement. Des infrastructures essentielles ont été détruites et si la reconstruction matérielle prendra des mois à des années, les conséquences sociales s'installeront sur le long cours pour les personnes qui ont tout perdu.

Une analyse géographique permet une fois de plus de montrer que **les principales victimes de ces inondations, les personnes qui y ont été le plus exposées sont des personnes à très faibles revenus**¹. Habitantes des quartiers où se trouvaient les maisons les moins chères, les moins bien localisées et les plus fragiles ou plus vétustes, initialement résidentes de zones inondables faute de mieux et de moyens de s'offrir mieux, elles vivaient initialement avec très peu de moyens et dans l'insuffisance permanente. Désormais, elles ont tout perdu.

Hélas, non seulement les personnes en situation de pauvreté ont été particulièrement exposées, mais en plus, **elles sont celles qui disposent du moins de moyens et de chances pour rétablir leur situation**. Les personnes qui doivent faire de chaque mois un combat pour terminer financièrement autre part que dans le rouge ou manger à leur faim sont aussi celles qui n'étaient pas assurées, ou insuffisamment du fait de manque de revenus permettant cette dépense. Pour celles vivant dans la ruralité, la disparition de leur véhicule individuel, fréquemment lui aussi en défaut d'assurance ou sans assurance omnium est une tragédie qui non seulement immobilise l'individu, mais le prive aussi souvent de contacts sociaux et du rôle social qu'elles pouvaient jouer, dans des temps où la solidarité entre citoyens est si nécessaire et où les liens sociaux sont le ciment des résiliences. Dans de nombreux quartiers, l'aide sociale manque ou ne parvient pas suffisamment².

Des mesures urgentes doivent pouvoir être prises pour sauver, réparer, reloger tout et tous ce (ceux) qui peut (peuvent) l'être, et vous vous y employez, de concert avec les autorités régionales et locales. Mais nous nous adressons à vous parce que **nous pensons, et ce particulièrement au niveau fédéral, que le temps de l'urgence doit pouvoir coïncider avec un travail structurel pour renforcer la résilience**. Les phénomènes météorologiques extrêmes vont continuer à se renforcer et se multiplier au fur et à mesure de l'enfoncement de notre planète dans la crise et le réchauffement climatiques. La pandémie mondiale que nous avons connue n'est pas non plus sans lien avec l'intensification des échanges internationaux et la question climatique. Le basculement de notre société dans le numérique, qui doit

¹ <https://plus.lesoir.be/386515/article/2021-07-29/les-quartiers-ravages-par-les-inondations-sont-souvent-les-plus-pauvres>

² <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2021/07/23/bekijk-hoe-in-verviers-de-allarmste-wijken-het-zwaarst-getr/>

pouvoir être une opportunité, est aussi pour de nombreuses personnes un risque de désaffiliation sociale et de déconnexion sociétales.

‘Une grande part de cette résilience de nos concitoyens provient de la suffisance ou de l’insuffisance des revenus et moyens d’existence. Car sans un revenu décent, on peut au mieux essayer de survivre. Il est cependant impossible de s'adapter aux grands changements auxquels notre société est confrontée en matière de climat, de numérisation, de santé... C'est pourquoi les personnes en situation de pauvreté, réunies au sein des réseaux de lutte contre la pauvreté, ainsi que des scientifiques, les syndicats, les mutuelles et d'autres organisations de la société civile, plaident depuis plus de 10 ans en faveur de revenus au-dessus de seuil de pauvreté européen.³

Votre gouvernement a d’ores et déjà avancé et prévu un budget pour augmenter les revenus minimum en direction du seuil de pauvreté. Hélas, celui-ci est, certainement à la lumière des crises actuelles, insuffisante pour protéger une grande partie de la population belge contre la pauvreté et l’exclusion sociale. Nous vous écrivons donc pour vous demander **d’envisager immédiatement un réinvestissement de ce gouvernement sur la question des revenus minimum, notamment pour les augmenter au plus vite au-dessus de seuil de pauvreté européen.**

Particulièrement, nous revendiquons :

- Comme premier signe positif et de soutien, de **consolider et structurer dès à présent la prime covid de 50 euros par mois** comme moyen financier supplémentaire aux efforts déjà dégagés par la Vivaldi vers des revenus minimum au minimum au-dessus du seuil de pauvreté
- **D’étendre cette prime à l’ensemble des revenus minimum de la sécurité sociale**, en ce compris les allocations d’insertion dont bénéficient des jeunes précaires
- **D’organiser chaque année une évaluation de l’état atteint par les efforts financiers pour dépasser le seuil de pauvreté en corrélation avec l’évolution du seuil lui-même** pour permettre des mesures de renforcement et de correction en cas de trop grand décrochage.
- De **corréliser ces efforts et cette évaluation à l’anticipation de l’évolution du seuil de pauvreté**, lequel est évalué sur base d’une enquête concernant les revenus dont les ménages disposaient deux années avant publication des résultats.

Nous vous remercions, Monsieur le Premier ministre, Madame la Ministre de l’Intégration sociale en charge de la lutte contre la pauvreté, pour l’attention que vous nous accorderez et l’investissement qui est le vôtre pour soutenir ces populations en difficultés.

Dans l’attente de vous lire, nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.



Guy Tordeur
Président BAPN



Caroline Van der Hoeven
Coordinatrice BAPN

³ Depuis plus de 10 ans, ces acteurs sont réunis au sein du Belgian Minimum Income Network (BMIN), qui est coordonné par le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) et qui préconise des revenus adéquats et accessibles pour tou.te.s.